

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2014**

AFFAIRES GÉNÉRALES

DCM 2014/20 affaires générales : Liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs.

Monsieur le Maire a reçu l'accord des personnes suivantes pour intégrer cette liste.

	Titulaires	Suppléants
Commune	RIQUEMBOURG Mireille	REMY Albert
	RIVAS José	BOUBOUCHE Marie José
	KOLODZIEJCZAK Laura	CHANDELIER Guy
	VERMERSCH Guy	DEHARTE Blandine
	HOT Françoise	de JUAN Adrian
	BAILLOEUIL Jean Gabriel	FOURNIER LEBECQ Marie Cécile
	CARPENTIER Jeanne	DUPAS Patrice
	GROSS Laurent	FOURNIER CASIER Jacqueline
	BYET Catherine	BEAURIN Françoise
	CATO Pierre	POLAK Raphaël
	HORTHEMEL Manuella	LORY Jérôme
	LANDY Bruno	HOT Didier
	KARWAT Laure	BYET Frédéric
	LEULLIETTE Florian	CUEVAS Marie Noëlle
Extérieurs	QUEHEN Pierre	

Appel à d'autres candidatures

Constitution de la liste définitive soumise au vote

Vote

La liste des membres a été approuvée à l'**UNANIMITÉ**,

URBANISME

DCM 2014/21 Urbanisme : Demande d'occupation temporaire de terrains privés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,

- **SOLLICITE** un arrêté préfectoral pour autoriser les techniciens de la Société « *BPH Géomètres Experts* » à occuper les terrains privés concernés par le projet d'aménagement du chemin Bellevue dans le but d'y mener les études topographiques et parcellaires nécessaires à sa conception.

DCM 2014/22 Urbanisme : Incorporation dans le domaine privé communal des espaces verts et du bassin de rétention de la Résidence Thomas Becket.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,

- **ACCEPTE** la vente à la commune d'Oye-Plage par la société « *Habitat 62/59* » des espaces verts et du bassin de rétention de la Résidence « *Thomas Becket* » cadastrés section BE 700, 718, 720, 734, 772, 773 pour une surface totale de 24 a 85 ca à titre gratuit,
- **DÉCIDE** que le transfert de propriété sera réalisé par acte administratif reçu par Monsieur le Maire d'Oye-Plage,
- **AUTORISE** Mme Mireille RIQUEMBOURG 1^{ère} Adjointe au Maire à comparaître au nom et pour le compte de la commune conformément à la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009,

- **CONSIDERE** que la présente acquisition passée dans le cadre de l'article 1042 du Code Général des Impôts ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor,
- **DÉCIDE** que les frais de procédure seront à la charge de « Habitat 62/59 ».

FINANCES

DCM 2014/23 Affaire finances : Compte administratif 2013 –Compte de gestion 2013 du receveur municipal – Affectation des résultats de l'exercice 2013.

Monsieur le Maire quitte la salle lors du vote du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **23 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS : Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

APPROUVE le Compte Administratif 2013 du Budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **25 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS : Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

APPROUVE le Compte de Gestion 2013 du Receveur Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **25 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS: Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

AFFECTE l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 comme suit :

- Au 1068 : 1.017.561,99 € (Excédent de fonctionnement capitalisé)
- Au 002 : 1.073.044,61 € (Résultat de fonctionnement reporté)

DCM 2014/24 Affaire finances : Budget Primitif 2014 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **25 VOIX POUR et 4 CONTRES : Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

- **ADOpte** le Budget Primitif 2014 établissant les opérations financières de ce budget.

DCM 2014/25 Affaire finances : Vote des taux d'imposition de la fiscalité locale – année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **25 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS : Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

- **MAINTENIR** les mêmes taux d'imposition en les fixant comme suit :
 - Taxe d'habitation : 31,61 %
 - Taxe foncière sur le bâti : 20,66 %
 - Taxe foncière sur le non bâti : 50,88 %
 - C.F.E.* : 23,80 %

*C.F.E. : Cotisation Foncière des Entreprises.

DCM 2014/26 Affaire finances : Subventions aux associations – année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **20 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS : Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Isabelle DUTRIAUX, Monsieur Daniel HAMEAU, Monsieur Thomas INGLARD**

- **APPROUVE** l'attribution des subventions suivant la liste annexée en ce qui concerne les subventions de fonctionnement hors transport. Le montant et les modalités d'attribution de la subvention transport (pour les associations qui en bénéficieront) seront fixés dans la convention d'objectifs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir et signer les conventions d'objectifs et de moyens.

Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2014.